



# édito

## Le RME : une initiative locale pour une ambition nationale !

Mercredi 14 septembre 2011, la Ville de Chenôve en Côte d'Or a placé « sous les feux de la rampe » un dispositif innovant et original, vecteur de réussite éducative, de promotion sociale et d'épanouissement personnel pour la jeunesse : le **Revenu Minimum Etudiant**.

Créé pour la première fois en France à Chenôve dès 1989, le RME a déjà permis d'accompagner financièrement plus de 2 000 étudiants cheneveliers issus de familles aux ressources modestes dans la poursuite des études supérieures de leur choix. Depuis lors, **pas moins de 25 villes** ont repris cette belle initiative : c'est à la fois très bien... et bien trop peu !

Le temps d'une journée événement, le président de l'association des Maires Ville et Banlieue de France, Claude Dilain, des bénéficiaires anciens et actuels, des maires et représentants de ces 25 communes s'étaient donnés rendez-vous à Chenôve pour évoquer toute la pertinence d'une telle mesure née de la volonté politique d'élus locaux soucieux de l'avenir de leurs jeunes concitoyens. Un avenir que la crise aura rendu toujours plus aléatoire...

Tous ces témoins, qu'ils en soient des acteurs ou des artisans, ont ainsi pu souligner l'intérêt évident de cette allocation municipale qui **participe concrètement à la démocratisation de l'accès au savoir et à la connaissance**, à l'instar du parcours édifiant d'Aladin M., 2000ème bénéficiaire emblématique du RME de Chenôve, qui, sans cette précieuse aide pécuniaire, n'aurait jamais imaginé pouvoir, un jour, intégrer l'un des plus prestigieux cabinets d'avocats parisiens...

## La force de l'appel du 14 septembre des villes engagées !

Face à la situation sociale alarmante d'un nombre grandissant d'étudiants, soulignée par de récents rapports aux chiffres inquiétants, avec le soutien de mes collègues maires présents ce 14 septembre, nous avons décidé de lancer depuis Chenôve un appel à la mobilisation sous forme de déclaration solennelle, afin que ce dispositif qui a fait ses preuves à l'échelon local puisse faire école sur le plan national, partout ailleurs en France.

Les débats préparatoires aux prochaines élections présidentielles et législatives doivent être l'occasion, au travers des programmes des candidats, de faire émerger des solutions fortes pour que notre jeunesse, qui se sent à juste titre trop souvent délaissée, reprenne enfin l'espoir de croire en des jours meilleurs.

La jeunesse doit être LA grande cause nationale, tout le monde s'accorde sur ce point. Aussi n'est-il plus temps de discuter, mais bien d'agir. Et ça n'a pas de prix. Car **miser sur la jeunesse, c'est investir sur l'avenir !**

Jean Esmonin, Maire de Chenôve



Jean Esmonin, maire de Chenôve entouré de Claude Dilain, président de l'association des Maires Ville et Banlieue de France et sénateur-maire de Clichy-sous-Bois, et des représentants des communes signataires de « l'appel des villes engagées pour l'égal accès à la connaissance ».

**Objectif affiché :** que le « club des villes RME » passe de 25 à 100 villes d'ici 5 ans !

# appel

## des villes engagées pour l'égal accès à la connaissance

## Le revenu municipal étudiant : une initiative locale pour une ambition nationale

Pour la première fois en France, en 1989, une ville, Chenôve, créait le Revenu Minimum Etudiant, avec un objectif essentiel : aider les jeunes étudiants issus de familles aux ressources modestes à poursuivre les études supérieures de leur choix dans de bonnes conditions matérielles.

Depuis lors, plus de 20 autres communes ont, elles-aussi, fait le choix politique et social de reprendre, sous une forme similaire ou avoisinante, ce dispositif innovant et original, source d'égalité des chances.

Ces collectivités locales se sont ainsi données les moyens d'œuvrer concrètement pour la réussite universitaire de leurs jeunes, pour leur épanouissement et donc, à terme, pour leur bonne intégration dans la vie professionnelle.

Aujourd'hui, par la signature de cette déclaration solennelle, les villes concernées réaffirment leur engagement fort en faveur de l'égal accès à la connaissance et au savoir, gage d'émancipation de la jeunesse.

A l'heure où les étudiants sont confrontés de plus en plus durement aux affres de la précarité, avant même d'avoir quitté les bancs de l'université pour franchir le seuil de la vie active,

A l'heure où les récentes études font état de données effrayantes sur le nombre d'étudiants qui vivraient sous le seuil de pauvreté,

A l'heure où le chômage impacte fortement les jeunes de moins de 25 ans,

A l'heure où les étudiants qui, par nécessité, n'ont d'autre alternative que d'exercer, en parallèle de leurs études, une activité rémunérée sans lien aucun avec leur formation universitaire, multipliant ainsi grandement le risque d'échec,

Les villes qui ont fait de la démocratisation des études supérieures l'une de leurs priorités majeures formulent le vœu que la jeunesse fasse réellement figure de grande cause nationale.

Parce que, comme disait Léon Gambetta, « l'avenir ne doit être interdit à personne », elles lancent un appel solennel pour que l'initiative du RME, née de l'action volontariste d'élus locaux, puisse servir d'exemple et participer d'une réelle ambition nationale.

Fait à Chenôve, le 14 septembre 2011

